

La Peau de l'Ours

N° 30
Janvier 2016

"A l'instant où l'esclave décide qu'il ne sera plus esclave, ses chaînes tombent" Gandhi

Quand Po-Pol pleure
ça mouille à Seix



2016 in Champagne by HolidayBug

Zazzle

Capricorne

Que l'avenir sur le passé repose.
Que le passé ressente l'avenir
Pour conforter la vie dans son présent.
Dans la résistance vitale intérieure,
Que la vigilance des mondes s'affirme,
Que l'efficacité de la vie s'épanouisse.
Le passé puisse-t-il supporter l'avenir !

Rudolph Steiner

Snyphen
Union
Syndicale
Solidaires

Syndicat National Unifié des Personnels des Forêts et de l'Espace Naturel

p 3 – Edito

p 4 – L'écho des services :

Le dernier CTT du mois de juin 2015 : grandeur et décadence du dialogue social. p 4

Comment perdre 100 000 € à l'ONF... p 6

Quand l'argent est jeté par les fenêtres... p 7

Faire des économies à l'ONF relève du parcours du combattant. p 8

L'argent n'a pas d'odeur, c'est bien connu. p 8

TECK ! Capito ? Comprendo ? p 9

L'hirondelle fait le printemps. p 10

Zones humides, voir le titre. p 11

L'agence Travaux au service de l'intérêt général. P 12

p 13 – Organisation et Santé au travail :

Mon identité au travail. p 13

p 14 La vie des ours militants

Hêtre ou pas de hêtre, that is the question ! p 14

p 15 - Et ailleurs.

Comparaison entre l'avant et l'après. p 15

p 16 – Politique et travail

Ou le remplacement des métiers par compétence. p 16

p 19 – Poésie

J'accuse. p 19



A force de prendre des gens pour des cons, il ne faut pas s'étonner s'ils le deviennent.

Mensonge, parole usurpée, tromperie, éléments cachés ou "omis", engagement non tenu, jouer la montre, le "je ne sais pas" perpétuel sans surtout chercher à savoir, ou la rengaine du "je ne fais qu'obéir", le non-respect de chacun sont depuis trop longtemps autant de maux qui jalonnent le quotidien du contexte descendant du travail. Et le nouveau contrat gouvernement/direction de l'ONF promet une accentuation de ces dégradations. Il ne faudra donc pas s'étonner si les tensions, sourdes ou de plus en plus vivaces, augmentent, si les agressions s'accroissent, verbales tout d'abord, si la violence finit par y trouver sa place.

Quand les valeurs humaines telles que la solidarité, l'écoute et la prise en compte de l'intelligence, le respect d'autrui sont mises à mal pour préférer le seul "homo économicus", c'est l'individualisme qui grandit, l'isolement, l'indifférence, la concurrence entre les gens ... Tout cela mis en place sciemment par des méthodes de management inspirées du benchmarking et autre "new management public" nuisible à la réalisation de nos missions et en contradiction avec les coopérations humaines.

Si la réponse collective possède la force de sa richesse, l'individualisme ne peut in fine se défendre que par son cortège de déviance autoritaire, violente.

Tout cela est en train de se décliner dans la sphère professionnelle. Les suicides sont l'illustration de la violence retournée contre soi. Il serait irresponsable de risquer que d'autres formes suivent.

A force de nous faire prendre des vessies pour des lanternes, de faire croire à chaque nouvel an que l'ONF atteint ses objectifs en remerciant l'implication de toutes et tous en termes "managérialement correct",

- quand le budget de l'ONF n'est équilibré que par le versement d'une rallonge exceptionnelle de l'Etat pour boucher le trou,

- quand les missions de service public sont de plus en plus délaissées,

- quand la plupart voient la qualité du travail se dégrader,

- quand des UT sont supprimées pour soit disant "mieux fonctionner" tout en se faisant malhonnêtement nommer "une révision des périmètres des UT",

- à force de réorganiser à tout va, juste par opportunisme,

- à force de favoriser l'entretien INDIVIDUEL et sa mise en concurrence sous tendu,

- à force de considérer que, si l'ONF ne marche pas, c'est juste car les contre réformes sont mal comprises, qu'il faut mieux les expliquer,

- à force de justifier tout et son contraire au motif que ce serait soit disant le "moins pire",

- à force de ne plus croire en rien sauf contre réforme perpétuelle, juste car le management moderne prône le changement perpétuel pour inciter à la performance maximale la parole des biens pensants s'enferme dans leur autisme sacré.

C'est la méfiance, le blocage, l'incompréhension, l'impossibilité d'échanger, de se comprendre. Ce sont les râleries qui augmentent, soulagent sur le moment jusqu'à la suivante, les railleries qui foisonnent laissant l'illusion d'une expression avec les autres, ou bien le repli et la démission qui se renforce, l'isolement grandit, la désillusion, la fuite sans fin etc.

A force de ne considérer qu'il n'y a d'autres issues que de s'adapter encore et toujours, de se soumettre volontairement à des demandes qui paraissent contraire aux règles de l'art, à faire des choses que nous réprouvons, d'obéir aveuglément au prix de sa propre dégradation, il ne resterait donc qu'à devenir soit esclave de cet "homo économicus" ayant perdu la pensée, soit de laisser place à l'expression de la violence qui un jour ou l'autre fera son retour face à l'insupportable.

Non. Il reste d'autres solutions à commencer par briser ces/ses chaînes pour pouvoir retrouver la parole collective dans un premier temps, pour retrouver une fierté du travail bien fait, retrouver une sérénité abîmée, une entraide.

Cela ne sera pas simple au début. Il faudra casser des habitudes, sortir du "vivons caché pour vivre heureux", mettre sur la table ces non dits qui polluent les relations, que chacun accepte d'entendre ce qui était trop évité. Les premiers moments pourront être difficiles, tendus. Mais toujours avec l'espoir qu'en persévérant pour surmonter les difficultés accumulées, chacune et chacun dans son équipe puisse retrouver le collectif au travail...

Le nouveau CTT : Dénî de démocratie

Le CTT de juin 2015 a été le théâtre de deux dérives marquant une aggravation de la décadence du dialogue social.

Le premier sujet de ce CTT était le changement d'organisation initiée par le SDO et les suppressions de postes découlant du COP.

Au final, tout n'était que mensonge.

Passons sur l'amalgame fait dans la présentation de la direction entre SDO et COP. Tout cela n'est que la marque habituelle du faux semblant de l'administration.

Soulignons plutôt le niveau de mensonge que l'administration n'arrive plus à cacher. N'ayant pas d'arguments pour justifier ses errements, il ne reste plus qu'à sortir des aberrations espérant que les représentants du personnel seront dupes, ou au pire en resteront à écouter gentiment avant de voter. Quitte à faire un déni de démocratie.

Pour l'administration, toutes ces restructurations sont maîtrisées à partir des études d'impacts. A vrai dire, à mourir de rire si on ne veut pas céder à la déprime.

En pratique, rien n'est expliqué, démontré. A l'inverse, le CHSCT a montré que cette étude était pour le moins insatisfaisante, insuffisante voire creuse.

Deux exemples parmi tant d'autres :

certaines modifications de postes seraient solutionnées en repoussant les réflexions pour les résoudre à plus tard !...

Ou encore pour résoudre l'impact de la suppression d'un poste, il s'agira de répartir les tâches sur 3 autres

mensonge pour se donner bonne conscience, se protéger de voir que tout cela n'est ni fait ni à faire, tout en le faisant malgré tout.

Autres moments où l'administration se noie toute seule : Certaines situations sont présentées comme non résolues et seront vu à un prochain CTT après "avoir approfondi les études d'impacts". En fait, tout le monde sait bien que ces cas "en attente" sont justes des arrangements qui ne se déroulent pas comme prévu dans leurs agendas.

Contrairement à leurs prévisions, un tel n'est pas parti en retraite au moment prévu, un autre attend car un autre collègue tarde à libérer le poste qui lui est promis, le troisième doit attendre le reclassement d'un poste qu'ils n'ont pas anticipé etc.

Bref tout le monde sait bien que tous les plans sont faits à l'avance et que ces présentations ne sont que du théâtre. Mais l'administration présente cela comme des études à compléter, des situations à réfléchir etc. Mensonge. Cynisme suprême.

Depuis plusieurs mois, tout est déjà arrangé, mis en place officieusement avant même que les postes ne soient réellement supprimés. Les tâches sont déjà réparties depuis longtemps au niveau des postes administratifs, les forêts redistribuées dans les triages. Dans l'agence GAHG l'organigramme fonctionnel fait même état d'un poste de garde forestier "vide" ! Le poste existe mais sans aucune forêt.



postes.

L'aplomb avec lequel ces mesures sont décrites comme des solutions est inquiétant et révélateur quant au niveau de perdition et l'incapacité de leurs auteurs à comprendre les enjeux de ce travail. La psychose gagne.

Face à de telles contradictions, et refusant de résister contre l'idiotie d'un tel exercice, il ne reste plus que le

C'est ainsi que, suite à la plainte au tribunal du SNUPFEN Midi Pyrénées en 2013, la juge a considéré que les suppressions de postes n'engendraient pas de dégradations vu que le surplus de travail était déjà pris en charge lors de l'intérim, avant donc la suppression du poste. CQFD.

Pour couronner ce contexte de mascarade, de mensonge, il ne manquait que le déni de démocratie.

En l'absence d'informations suffisantes, le CTT a délibéré pour demander au préalable la saisie du CHSCT pour l'analyse des impacts sur la santé de ces restructurations et suppressions de postes.

Bien que cette demande soit votée à la majorité (pour 4, SNUPFEN et Génération forêt, abstention 3, CGC et FO), la DT a continué son CTT comme si cela n'avait jamais existé : elle a ensuite mis au vote ses suppressions de postes et ses évolutions des organigrammes. Par ce second vote en totale contradiction avec le vote précédent, il y a donc eu déni du vote précédent, déni de démocratie, fut elle à petite échelle. Venant de la direction, un passage en force malheureusement classique.

Mais, la CGC et FO ont aussi accepté de participer à ce second vote acceptant de fait le passage en force et participant au déni de démocratie, quand bien même leurs votes furent tous contre ce projet.

Autrement dit : Comment se tirer une balle dans le pied ?

Ce déni, déjà grave en soi en tant que perte de valeur, n'est pas sans conséquence pratique. Le CHSCT a fait un recours auprès de l'ISST (inspectrice santé et sécurité au travail) pour obtenir une réelle expertise externe sur ces suppressions, en lieu et place des vraies études d'impacts de la direction.

Résultat, la direction a mis en avant ce vote de la CGC et FO pour indiquer que le CTT avait bien rendu son avis, et justifier ainsi que le sujet était entendu, ainsi que le rejet du recours au CHSCT et à une expertise sérieuse.

Pourquoi la délibération de la majorité des organisations représentatives demandant ce recours aurait elle donc moins de valeur que celle d'un vote minoritaire ? Cela en dit aussi long sur la mauvaise foi de la direction, l'absence du moindre respect des instances dite de "dialogue social", ainsi que le positionnement sur l'échiquier de résistance vis à vis des projets de la direction.

Il manquait un peu de piment pour finaliser cette situation ubuesque. De part ce vote des participants au CTT unanimement négatif, la direction se doit convoquer un nouveau CTT pour réexaminer le projet. Qu'à cela ne tienne, la DT s'est affranchi de cette obligation légale ! A quoi bon vu que cette nouvelle illégalité s'est déroulée dans l'indifférence, ou ignorance, des votants eux mêmes.

L'utilisation récurrente aux manipulations et autres passages en force ne font qu'affaiblir la direction, décrédibiliser sa capacité à traiter légitimement les sujets, accroître la méfiance et augmenter le malaise du personnel.

Jusqu'où sera-t-il possible de descendre encore dans la soumission et la résignation ? Quelles seront les prochaines étapes de décadence si cette voie de la perte de sens, de repères, du mensonge continue d'être la ligne de conduite ?

Il est urgent de retrouver de la lucidité pour explorer d'autres voies, d'autres solutions !

Fadeta

En 2013, 80 milliards de profits pour les entreprises françaises du CAC 40. 40 milliards donnés aux actionnaires. Un choix de "non investissement" ?
Cela équivaldrait à 709 euros par mois à chacun-e des 4,7 millions de salarié-e-s de ces entreprises.



5 €/m2 ! Pas cher ! Tu fais une affaire !

Pourquoi faut-il vendre des maisons forestières ? Entre un choix politique inacceptable et la mauvaise gestion de certains dossiers, rien ne justifie cette dilapidation d'habitations, fut elle non choisie. Vous avez dit gestion patrimoniale ? En bon père de famille ? Ce n'est surement pas le cas du patrimoine immobilier de l'ONF.

Depuis des années l'ONF s'évertue à vendre des maisons forestières.

L'argument fallacieux de la direction est soit disant pour pouvoir payer des travaux pour celles qui restent. Aucune réglementation n'oblige à cela. Il ne s'agit que d'un choix politique parfaitement contestable et inacceptable.

C'est à la fois :

- Le patrimoine public qui est dilapidé,
- Un des outils professionnels (proximité du garde de "ses forêts") qui est détruit,
- Une contrepartie financière (absence de loyers) qui disparaît pour les nouveaux arrivants sur les postes, surtout au coût actuel de la vie.

Inversement, d'autres chasses au gaspillage ne sont pas faites. Il faut savoir que dans certaines maisons forestières des travaux s'étant révélés défectueux ont été refait une seconde fois par l'ONF en payant de nouveau, sans la moindre hésitation, au lieu de remettre en cause l'assurance des entrepreneurs pour leur défaut de réalisation. Qui se permettrait de tels agissements pour sa propre maison ?

S'attaquer à retrouver un sens à la gestion de l'immobilier permettrait de ne pas tomber dans cette solution de facilité.

Reste aussi la question suivante : à force de vendre des maisons forestières, que restera t-il en fait à entretenir avec cet argent ? Le comble sera le jour où il y aura plus de rentrée financière que de travaux à réaliser, faute de maisons existantes Cette politique d'auto-régression est donc bien absurde et vouée à l'impasse.

Revenons à la vente de maison forestière.

Ce qui n'est pas dit dans le discours officiel : cela permet aussi de compenser l'incurie de certaines ventes. Dernier exemple en date : la vente du terrain à St Gaudens. Un bradage organisé ... Un terrain de 5 000 m2 en ville à vendre pour 25 000 €.



Ces données ont été annoncées lors de la commission habitat de septembre 2014 pour l'agence GAHG ! Suites aux réactions de "surprise" lors de cette commission habitat, cela est devenu, comme par magie, dans le compte rendu officiel : 125 k€ pour 3 137 m². Quel sérieux voir là encore dans la gestion des informations de ce dossier ? Quant au tour de passe passe pour afficher un changement de prix lors du passage de la réunion au compte rendu, no comment tellement cela confirme l'absence de confiance envers cette direction.

5 €/m2 ! Pas cher ! Tu fais une affaire !

Le prix du marché d'un terrain de ce type à St Gaudens est de 25 à 50 €/m2.

Alors il faut bien compenser la perte de ces 100 000 € par la vente d'autres maisons forestières.

En une seule opération, cela représente plus que tout le budget annuel d'entretien des locaux d'habitation pour toute la DT.

Alors que ce terrain est vierge, la direction met beaucoup plus d'énergie à vendre des maisons forestières dont l'utilité n'est pourtant pas à démontrer, qu'à gérer sérieusement ce type d'opération.

Allez trêve d'ironie. Il serait mensonger d'omettre de dire qu'il faut viabiliser le terrain pour le vendre à ce prix. Mais n'importe qui doté de bon sens s'empresserait de le faire et d'en tirer la plus-value qui s'en suit. Avec cette politique immobilière, cela démontre encore l'éloignement entre les prescriptions "d'en haut" et la réalité "d'en bas". Reste à savoir si les instigateurs de telles démarches feraient de même s'il s'agissait de leur propre terrain ?

Allez. Bradons ! Bradons ! Plus la direction brade, conformément aux directives absurdes données, meilleure sera sa prime.

Et pendant que l'écran de fumée est entretenu, c'est le marché qui s'enrichit sur notre dos.

Il y aurait beaucoup à développer sur ce sujet. La faiblesse et l'irresponsabilité des arguments du style "il n'y a plus d'argent, comment voulez vous faire autrement ?" ou encore "on n'y peut rien c'est comme cela" mériteraient qu'on leur torde le coup.

Avec un minimum de bon sens et de courage citoyen, rien de tout cela ne se justifie. Il est trop facile d'afficher ces déclarations, d'ériger ces vitrines qui cachent une autre réalité derrière. La question de la répartition de la richesse ne doit plus être un tabou. Mais cela sera pour un autre article.

En attendant si cet article a pu participer à faire vendre ce terrain à son juste prix, tant mieux.

Hvala

Rien à foutre ! Ce n'est pas mon argent !

Comment expliquer que ce qui se fait dans les bâtiments de l'ONF ne se ferait pas dans sa propre maison ?

Le système d'alarme des bureaux de St-Gaudens tout neuf (à peine 7 mois) a « fondu » suite à un orage. Réparation : quasiment 1 000 € payé sans autre formalité.

Y aurait-il eu une tentative de demander à l'installateur de faire jouer la garantie ?

Y aurait-il eu la tentative de demander à EDF de prendre en charge ces dégâts suite à la surtension ayant provoqué ce dégât ?

Y aurait eu la tentative de voir si l'assurance du bâtiment pouvait prendre en charge ce dégât ?

La question de bon sens est : est ce que les mêmes décideurs de ce gaspillage aurait procédé de la même façon s'il s'était agi de leur terrain ?

Ce n'est malheureusement pas le seul exemple de ce type (travaux dans des maisons forestières avec des malfaçons refait sans inquiéter l'entreprise fautive ou son assurance etc.).

Et après ils viendront nous expliquer qu'il n'y pas d'argent pour l'entretien des maisons forestières ou des bureaux ...

Et dire qu'il faut supprimer des postes pour réduire les dépenses de l'ONF

Floreta

L'ONF, conscient d'avoir franchit la limite de la déontologie avec un rapprochement hasardeux avec la banque HSBC, décide, pour se laver et nettoyer sa réputation, de faire sa toilette avec les produits DOP, sans se soucier du développement possible d'allergies chez ses agents dévoués corps et âme aux différentes missions !

L'ONF a besoin d'argent, tout est bon à prendre : le pôle commercial et mécénat à Paris attend vos propositions pour de futures collaborations. En 2013, 80 milliards de profits pour les entreprises françaises du CAC 40. 40 milliards donnés aux actionnaires. Un choix de "non investissement" ?

Cela équivaldrait à 709 euros par mois à chacun-e des 4,7 millions de salarié-e-s de ces entreprises.



Rien à foutre ! C'est comme cela ! Quitte à jeter l'argent par les fenêtres !

Mieux vaut être connecté à Intraforêt et dépensier, qu'avoir du bon sens et faire des économies à l'ONF. Exemple pour l'achat de billets de trains.

Effectuant un nombre certain de déplacement pour des réunions à Toulouse, j'ai acheté pour 20 € une carte de réduction de la SNCF qui apporte entre 25 % et 50 % de réduction selon les périodes de l'année. Depuis que j'ai la carte, j'ai effectué 6 trajets et d'autres suivront.

Si j'avais pris le superbe outil de l'ONF de réservation en ligne (Sélectour) cela serait revenu 42 % plus cher. J'ai donc naïvement fait économisé à l'ONF, contribuant aux efforts de désendettement tant agité par la direction...

Le service financier a bien compris l'intérêt et acceptait la demande de remboursement de l'achat de la carte. Tout allait bien, pour une fois. L'espoir que les choses s'amélioreraient pouvait naître. Les procédures

bureaucratiques n'avaient pas totalement tué le bon sens.

Que j'étais naïf ! Arrivé au bout de la chaîne, l'agence comptable a finalement refusé de rembourser cette carte. Le fonctionnement made in ONF revenait reprendre ses droits absurdes.

Bilan je ne prendrais plus le train au tarif réduit pour bien me persuader qu'il ne sert à rien d'avoir du bon sens, et qu'il faut juste obéir de manière absurde, quitte à en perdre l'intelligence au travail.

Voilà l'ordre des choses rétabli selon le mode de fonctionnement gestionnaire à l'ONF.

Et dire qu'il faut supprimer des postes pour réduire les dépenses de l'ONF...

Floreta

Quoi ? Des banquiers d'HSBC en forêt

Quoi ? Des banquiers d'HSBC en forêt de Bouconne ? Et oui vous ne rêvez pas... ou presque.

C'est par une belle journée d'automne 2014, qu'un agent patrimonial, épaulé par une secrétaire du service communication de la DT, a été tenu d'accueillir des banquiers d'HSBC de Toulouse, venus réaliser un chantier nature en forêt domaniale de Bouconne. Celui-ci consistait à enlever des protections et réaliser une taille de formation dans une plantation de chênes. Ce chantier répondait à la commande du service commercial de la DT via un mécénat signé par la Direction Générale à Paris.

Mais que sont venus faire ces costards cravates en forêt? Peut-être voulaient-ils planquer de l'oseille sous un gros chêne, ou prendre une option sur la forêt?? Humour, humour !! Non, non, disons plutôt se divertir,

se donner une image plus écologique, en lien direct avec Dame nature !!!

Pour rappel, cette banque britannique basée à Londres, fait aujourd'hui les gros titres de la presse internationale, en témoigne l'affaire Swissleaks !!! Elle a été condamnée pour blanchiment d'argent sale provenant des cartels de la drogue, pour transactions illicites avec des pays sous embargos, des liens avec des banques arabes finançant des terroristes, etc,...

Il est vrai que l'argent n'a pas d'odeur...Mais l'ONF a-t'il encore des principes et une morale?

Floreta

Mais où est passé Arnaud Doucet ?

- hé, as-tu de ses nouvelles ?
- non, il ne m'a pas écrit depuis plusieurs jours, je ne sais pas ce qu'il se passe.
- j'espère qu'il ne lui ait rien arrivé...
- bonjour, vous parlez de qui ?
- et bien d'Arnaud Doucet, le docteur ès informatique de l'office. Depuis plusieurs jours nous n'avons pas eu de mise à jour de cake setoïa ! C'est bizarre, normalement, il y a une mise à jour toutes les semaines...



Qui fait quoi dans TECK ?

Geek : abstient toi de cette lecture trop enfantine.

Teck, cette "nouvelle merveille de progrès bardé de technologie sur puissante" ayant justifié la suppression de poste de soutien administratif et moins de temps passé en forêt. Au fait qui fait quoi ?

Bonjour,

Je viens de vous lire...et j'ai ri...oui oui !!

Alors, si j'ai bien compris... :

" En lisant la version b, qui annule et remplace la DAI du...alinéa 3 du § , ligne 6 du codicille 8 du 1er Brumaire An 5, et en respectant le RATD oet atdo PJ codir RUT arc épïc Fchpxxm3 FN FM Onf en FC ...et si je vend en M1 avec Rec Prev , la M.I.S.E relatif à mon VA pour EAM va pas être en accord avec...CDP, TSFP, dt DCL en TSf car si le formulaire MOB ou TRAV du ct SAP ?? "

Je continue ?

J'ai pas le C... sorti des ronces, non ?

Please,

a todas y todos,

Speak French, o Italiano, espagnol o Patouès,

Eso esta de l'Hébreu ou du Mandarin ?

;-) :-P

Désolé, mais, des fois, en ouvrant ma boîte mail, en voyant la vague de mails, je nage "pas loin et profond"...je coule !!

Acronymes, sigles et renvois obscurs à beaucoup trop de choses...nous noient.

Je suis tout seul à voir ça ?

Nota Bene : C'est quoi un " tout petit homme " qui ose dire tout haut ce que tout le monde pense tout bas ?

un nain pertinent...!!!

(c'est vrai que je ne suis pas bien grand...en prenant de l'âge...pas trop patient, sans doute... un peu à bout, sûrement !!)

Vous voulez savoir pourquoi j'ai ri, parce moi aussi, je ne les fais pas toutes le même jours, les bêtises, ça me permet de continuer à apprendre tout le temps !!

Des avis, remarques, conseils, tuyaux ...à me donner SVP ?

Cordiales salutations à tous,
mais bises à toutes !

ADISHAT !

----- Message original -----

Sujet: Qui fait quoi dans TECK- compléments info

De : Responsable Teck

Pour : Tout le personnel des UT de l'agence

Copie à : Directeur d'agence

Date : cet été

Bonjour

Vous trouverez ci-joint le qui fait quoi dans TECK version B du 25/06/2015 annulant et remplaçant la version B du 02/06/20115 (complétée, pour l'OET à la ligne 3, du responsable de l'action ; cette indication manquait).

En référence au Codir du 8 avril au cours, ce » qui fait quoi » est applicable au 1er juillet 2015 et prend en compte la demande exprimée par le terrain de pouvoir saisir la date de signature du devis et enchaîner ainsi sur la création de la DAI.

En ce qui concerne la saisie du temps passé pour l'ATDO et la Moe, je ferai une démo de saisie du temps à l'occasion d'une réunion d'UT.

Me proposer des dates.

Kouki

Thierry Henri prend sa retraite de footballeur. Pour écouter, voir et entendre le buteur de l'histoire des Bleus, il faudra regarder la chaîne de télévision britannique Sky Sports, premier réseau sportif au Royaume-Uni (télévision + site internet).

Selon des chiffres relayés par la presse anglaise ce consultant de football empochera la coquette somme de 5 millions d'euros par an, soit plus de 400.000 euros par mois.

Qui a dit qu'il y avait un problème de financement des retraites ?



Gestion de bétail.

Comme c'est maintenant la tradition tous les ans, avec l'arrivée de la neige coïncident les départs de nos ouvriers forestiers. Un peu comme les hirondelles.

Depuis de nombreuses années, des collègues ouvriers doivent abandonner leurs postes par manque de travail, et seuls les plus "chanceux" d'entre eux peuvent aller pointer au Conseil Général pour le déneigement des routes.

Un chef d'UP aurait placé un trait d'humour en annonçant - avec le sourire - à certains ouvriers qu'ils pouvaient préparer leurs valises, le départ la grande migration approchant ... Il est vrai que ce doit être bien agréable de troquer une vie morose pour des virées entre collègues loin des siens. Quels veinards !

Mais avant d'en arriver là, le ménage a été fait. Un vrai casting ! Les ouvriers en CDD ont été mis de côté, et ceux en CDI ont été forcés de choisir entre suspendre leur CDI pour travailler ailleurs (Conseil Général par exemple) et conserver une vie de famille, ou alors conserver leur CDI mais devoir mettre de côté leur vie de famille pendant plusieurs semaines.

Il semblerait que personne ne soit à l'abri, il aurait été demandé à (au moins) un conducteur de travaux de montrer l'exemple. Enfin si, les seuls personnels fonctionnaires sont à l'abri d'un séjour "ONF-ATX all inclusive". Quel dommage pour eux, les voyages forment la jeunesse !

Devant la fuite de la main d'œuvre vers d'autres Agences ou DT, il est très étonnant qu'il ne soit pas proposé aux conducteurs de travaux et aux chefs d'UP ayant conservé moins de 30% de leurs effectifs d'aller donner un coup de main ailleurs (avec le sourire évidemment !) ... Ils vont finir par se vexer de devoir rester dans les bureaux en attendant le retour des beaux jours et de leurs équipes.

Tout ceci est très surprenant quand on sait que la DT, en présence de son DATX, avait assuré il y a quelques mois en visitant un chantier réalisé par les ouvriers que ceux-ci n'auraient plus à subir des déplacements "longue durée" (chantiers très éloignés du domicile, et absence à la semaine durant plusieurs semaines).

Confucius disait : "examine si ce que tu promets est juste et possible, car la promesse est une dette." Malheureusement, Confucius ne connaissait pas notre DT, à l'inverse de William Hazlitt qui disait "certaines personnes font des promesses pour le seul plaisir de ne pas les tenir".

Il est toutefois malheureux que la vie personnelle de NOS ouvriers soit prise en otage par le manque de rigueur des cadres de l'ATX et de la DT dans leur gestion des chantiers et de la main d'œuvre.

Bonabé

En mai 2010, une fiche problème/suggestion avait été faite pour signaler des anomalies dans les bases de données sur les surfaces de forêts et demander leurs mises à jour.

En novembre 2014, la réponse donnée est désarçonnante : "Action traitée si respect des procédures et du processus et si pas d'erreur humaine. Les surfaces peuvent être corrigées en dernier lieu dans la saisie de la MAJ des fiches surfaces." En résumé, si on fait tout comme il faut, tout ira bien. Et il n'y a qu'à corriger sinon.

La Palisse n'aurait pas dit mieux. A défaut de marquis, il faut au moins être responsable qualité pour écrire cela. Au pays de Candy, les candides sont roi et reines. A quoi sert donc la fiche problème/suggestion puisqu'il n'y a pas lieu d'y avoir de problème ? A rien donc ! C'est bien pour cela que personne n'en fait plus !...



L'ONF protège les zones humides, Sivens s'en souviendra.

A l'heure du GreenWashing, l'ONF communique sur les zones humides ... Sauf que l'on ne l'a pas trop entendu sur la zone humide de Sivens . Pourtant des forêts publiques ont été rasées. Nous aurions aimé avoir quelques éclaircissements.

Dans le cadre de la journée mondiale des zones humides, L'ONF s'implique. La DT Sud-Ouest (en Gironde, dans les Landes et dans le Lot-et-Garonne) organise 4 sorties nature (brève intraforêt du 26/01/2015).

Et pour la zone humide de Sivens dans le Tarn, qu'elle animation a fait l'ONF ? Un désormais tristement célèbre projet de barrage prévoyait de l'inonder. Ce projet impactait des forêts gérées par l'ONF (forêt départementale, verger à graine).

Inutile de d'espérer, nous ne saurons rien des positions prises par notre direction. Elle refuse de répondre à nos interrogations.

Par courrier du 27 octobre 2014 nous nous adressons au directeur départemental Mr Dilger : "Le projet de barrage sur le ruisseau du Tescou dans le Tarn concerne des terrains soumis au régime forestier. Le SNUPFEN-Solidaire Midi Pyrénées souhaite connaître les démarches entreprises par l'ONF dans le cadre de ce projet (avis, procédures, informations). Par ailleurs, le SNUPFEN-Solidaire souhaite savoir quelles mesures sont prises pour assurer la sécurité des personnels dans cette situation d'extrême tension."

Mr Dilger répond dès le lendemain "j'ai bien reçu votre courrier que je transmets à Mme la déléguée territoriale". Sans réponse un mois plus tard, nous nous permettons de relancer nos fameux décideurs : "N'ayant pas reçu de réponse au courrier du SNUPFEN - Solidaire concernant le barrage de SIVENS, je me

permet de vous demander qu'elle suite vous comptez donner à cette demande." Cela fait maintenant deux mois que nous attendons une réponse à propos de notre demande de réponse à notre demande initiale. Est-il nécessaire de rédiger un troisième courrier ?

C'est dommage, un peu de transparence aurait permis de savoir si l'ONF protège les zones humides seulement lorsqu'il n'y a aucun risque de se mouiller. Pour mémoire, les services de l'ONEMA ont pris position contre le projet alors que tous les pouvoirs locaux et la préfecture le défendaient bec et ongle. Aujourd'hui, il ne fait plus aucun doute, même pour la ministre que ce projet était inutile. Nous pouvons saluer nos collègues de l'ONEMA . Ils sont ce qu'un peuple peut attendre du service public.

Pour finir, et puisque nous sommes entêté, nous nous permettons de demander à notre direction de répondre à notre courrier du 27/10/2014. Cela permettrait de lever toute ambiguïté sur son ardeur à défendre les zones humides et les milieux naturels dont elle a la charge.

En outre, maintenant que le projet a été officiellement arrêté, reste à savoir ce que la direction a prévu en retour pour reboiser les zones qui ont été précipitamment coupées à blanc ?

Noisette

Selon le rapport sur l'état de la fonction publique et les rémunérations du projet de loi de finance 2015, 36,5 % des fonctionnaires ont travaillé le dimanche en 2013, contre 25,9 % des salariés du privé. Les fonctionnaires sont aussi plus nombreux à travailler la nuit (17,5 %, contre 14,9 % dans le secteur privé). A qui sert la stigmatisation des fonctionnaires ?



Quand l'Agence travaux ne cherche pas à faire du profit

Il y a plus d'un an, la direction réfléchissait à la suppression de l'UP câble et exploitation de l'agence travaux. Les résultats financiers étaient dans le rouge. Plutôt que la suppression de cette équipe, de nouvelles orientations ont été définies : des engagements qui mettent de côté le volet financier pour viser la qualité. Il serait intéressant aujourd'hui d'avoir des retours sur ces belles promesses.

À l'été 2014, les résultats financiers de l'UP câble et exploitation sont très négatifs : - 286 000 € pour l'année 2013, résultat meilleur qu'en 2012 (- 333 000 €). Quelques chantiers se distinguent, par exemple un chantier d'exploitation et débardage tracteur dont le coût est de 53 € par m³ (soit plus du double des prix du marché). Quand elle a créé cette UP la direction avait sans doute l'ambition de dégager des marges bénéficiaires, de montrer de quoi elle était capable débarrassée des contraintes pesantes de la gestion patrimoniale des forêts. L'agence se voyait en Vinci de la forêt.

Heureusement pour nous tous cela n'a pas été le cas. Nos gouvernements auraient vite fait de privatiser une « entreprise publique » qui réalise des profits. Les résultats financiers de l'UP exploitations sont ce que nous pouvions prévoir. Dans le rouge. C'est normal. Une structure qui se veut respecter le droit du travail des salariés, des conventions collectives, la formation de jeunes forestiers, une certaine exigence de qualité, le tout mis dans une organisation interne défailante portant les gènes de son échec (séparation des agences territoriales avec les acteurs de la réalisation des travaux dans une super-structure déconnectée de la réalité du travail) ne pourra jamais concurrencer les entreprises d'exploitation forestière.

La recherche de la rentabilité a conduit aux bilans présentés plus hauts. C'est ce qui justifiait la fin probable de cette UP aux yeux de la direction. Et puis, peut-être pour sauver la face, ou par véritable étincelle de génie, ils se sont souvenus. L'agence travaux fait partie de l'ONF. L'objectif de l'ONF ce n'est pas la rentabilité mais la gestion multifonctionnelle des forêts publiques !

C'est ainsi que Mme FAVAREL a présentée à la réunion du 22/07/2014 les nouvelles orientations qui guideront

l'UP exploitation : « ... Il ne s'agit pas de s'aligner sur les coûts des privés... » « l'activité de l'UP la rend incontournable **quant à la qualité du travail**, au complément apporté à l'alimentation des contrats de bois façonné et **à la satisfaction des agents de terrain**... ». Il n'est pas inutile de garder en mémoire ces belles promesses et de savoir ce qu'elles sont devenues, dans la réalité.

Ce changement d'optique à l'ONF, abandonner l'objectif de la rentabilité financière pour privilégier l'intérêt collectif est une fissure dans le dogme libéral. Il s'agit maintenant d'ouvrir une brèche et de l'appliquer à l'ensemble de nos activités.

Dernier rebondissement.

Voici la préconisation dans le rapport de novembre 2015 de l'inspection générale :

Pour le 30 juin 2016, "La directrice territoriale, le directeur commercial bois et le directeur forêt et risques naturels présenteront au directeur général un rapport conjoint sur l'avenir de l'unité de production câble Sud-Ouest".

Pourquoi la question revient-elle sur le tapis ? Les engagements sur cette stratégie n'auraient-ils duré que le temps d'une illusion ?

Pélut

En 2013, 80 milliards de profits pour les entreprises françaises du CAC 40. 40 milliards donnés aux actionnaires. Un choix de "non investissement" ?

Cela équivaldrait à 709 euros par mois à chacun-e des 4,7 millions de salarié-e-s de ces entreprises.

Centralité du travail et Santé mentale

Les maladies mentales au travail sont en croissance exponentielle dans le monde professionnel contemporain. Elles sont liées aux nouvelles organisations du travail. Pour contrer cette dérive la réponse passe par le travail « bien fait qui fait sens et dans lequel je me retrouve » c'est-à-dire un travail qui me construit.

Les organisations du travail contemporaines ont des caractéristiques qui leurs sont propres: évaluation, concurrences, intensification des tâches, spécialisation et pauvreté de la tâche, flexibilisation, fausse autonomie, participation implicite des salariés, SEMANTIQUE. Face à cette déferlante le travail de qualité qui fait sens pour moi et les autres, le travail « bien fait » est une réponse pour contrer cette dégradation continue et de l'organisation du travail et celles des conditions de travail. Le travail de qualité devient alors une centralité pour préserver et sa santé et son IDENTITE. Seulement la qualité au travail ne se décrète pas, elle se gagne tout les jours dans un rapport de force avec soi-même d'abord, avec les gars de son équipe avec l'Organisation.

Dans cette lutte c'est aussi et la culture et le vivre ensemble qui sont en jeux. Dans le court extrait ci-dessous le psychanalyste Christophe Dejours nous donne un court aperçu de la centralité du travail.

«...il n'y a pas de neutralité du travail vis-à-vis de l'Identité et au-delà de l'Identité, vis-à-vis de la santé mentale. Grâce au travail je peux m'accomplir, accroître

mon identité, devenir moi-même, mais je peux apprendre le pire, c'est-à-dire me trouver dans des situations de mise en impasse où on m'empêche d'être intelligent, où on m'oblige à faire des choses de mauvaise qualité, comme on le fait aujourd'hui, au profit de la quantité, au profit, toujours de ces mêmes impératifs de gestion: sacrifie sur la qualité où, par exemple, on fait avaler des couleuvres aux médecins et aux infirmières (mais pas qu'à eux) en les faisant accepter de réduire les séjours et donc de mettre à la porte des malades qui ne sont pas du tout en état de sortir. C'est quand même très problématique. Et là, vous avez de la souffrance à la place du plaisir. À force de faire le contraire de ce qu'on croit bien, on est amené à consentir, à participer à des actes que moralement on réprouve et ceci porte atteinte à sa propre identité qui ainsi se détruit dans le travail. La santé mentale devient alors précaire et dans certains cas les gens finissent par y perdre véritablement et leur âme et leur boussole aussi. Donc ça c'est la centralité du travail vis-à-vis de la santé mentale...».

Barribal

La

Contribution Volontaire Obligatoire

(terme gagnant au concours général des cadres qui s'ennuient) a pour vocation de financer la filière bois.

Aujourd'hui, elle est déclinée au personnel de L'Office National des Forêts.

Vous êtes tranquille à votre poste, vous avez du travail pour remplir vos journées, vous ne demandez rien à Personne, et bien Personne, lui, pense à vous et vous désigne Volontaire Obligatoire. Il ne demande pas qui est intéressé par une quelconque responsabilité supplémentaire : correspondant informatique mobile, animateur nature. Non, la désignation vous tombera dessus, par un simple email laconique.

Qui a pris la décision de vous nommer ? Ce n'est pas moi, c'est lui.

Votre nom se retrouve sur une liste sans que Personne ne l'y mette. Etrange comme méthode de management ? C'est nouveau ça vient de sortir...ah bon !!!

Et on nous parle de respect du travail des collègues, de désorganisation du travail des formateurs, de dialogue, ...



Le charme de l'écriture

L'écriture arrive un jour ; me concernant c'est un collègue qui m'a dit un matin «mais tu es capable d'écrire !» c'était en 1990 ; j'ai commencé par la rédaction des aménagements au crayon à papier puis ensuite à l'ordi. Il a fallu attendre l'engagement militant pour aller plus loin. Là, je vous propose un récit à double sens, un plaisir.

Il existe une longue histoire entre les sociétés et leurs forêts.

L'Histoire retraduit cette épaisseur par de nombreux témoignages qu'ils soient écrits ou mis en pratique par des traditions, des marqueurs divers, la toponymie par exemple, pensons simplement à « saltus » (le Pays de Saut dans l'Aude), à « fora » (qui veut dire « dehors », foreign office), sylva Masseube dans le Gers), « quercus » (Queyras, Quercy, Quérigut).

Cette histoire a pu se traduire, par endroit, par les surexploitations des forêts pour que les sociétés locales puissent vivre, survivre. L'ethnologie explique cette longue confrontation de ces sociétés agroforestières.

Ces surexploitations ont profondément transformées les forêts primitives mais aussi le paysage des campagnes. Ainsi de nombreux massifs ont disparu, par exemple la forêt domaniale de Landorthe d'une contenance de 600 ha, aux portes de St Gaudens.

Les coupes successives ont aussi privilégié certaines essences au dépend d'autres. Ainsi le chêne pédonculé au dépend du chêne rouvre, ainsi le frêne et le merisier, le bouleau pour recoloniser, reconstruire des massifs.

Mais, certaines essences, dans certaines conditions, ont même disparu ou ont été repoussées sur des marges extrêmes. Tel est le cas du Hêtre par exemple mais dont la toponymie (fagus,fage = hage haget [Hagetmau dans les Pyrénées Atlantique], hageolle, hajaou.) nous enseigne une aire ancienne beaucoup plus vaste que maintenant. Aujourd'hui, il est possible de revoir des hêtraies se reconstituées dans des massifs dont les archives et les peuplements actuels montrent qu'ils ont été massacrés.

Une autre de ces essences, dans nos bois du Comminges, a semble t-il lui aussi disparu ? tel semble être l'histoire du charme ; effectivement on le trouve ça et là en cépées isolées rarement sous forme de chênaie-charmaie , « la calpreneda » occitane ou « lieu planté de charme ».

Il est peu connu des coureurs de bois ou des locuteurs gascon ou occitan qui, lorsque vous les interrogez sur cet arbre ont du mal à (re)trouver son nom « lou calpre » ; peux de lieu-dit aussi à notre connaissance font référence à son étymologie.



En reboisement il est actuellement utilisé en mélange dans les plantations de chênes pour reconstituer un sous-bois, un sous-étage. La feuille de charme, comme celle du tilleul, du noisetier par exemple, se décompose rapidement à

l'automne et facilite ainsi l'apport de matière organique au premier horizon du sol ; cette réincorporation rapide facilite le foisonnement de la vie biologique de la pédosphère dont les vers de terre profitent ; mais s'il y a des vers de terre il a alors des taupes ; mais s'il y a des taupes il y aura alors des renards, des sangliers.

Le charme a beaucoup d'avantages : son bois est apprécié en bois de feu ; la couverture dense de son ombre « nettoie » les sous-bois ; son bois lourd pèse pour la production ; son bois blanc peut être apprécié pour la fabrication de la pâte à papier. C'est aussi de son bois que sont fabriqués les étaux des bouchers !

Dans les bois le charme est facile à reconnaître hiver comme en été : il suffit de passer avec délicatesse sa main sur son tronc et il est facile de sentir les cannelures qui caractérisent sa morphologie.

Martin

Pour toutes réactions, suggestions et autres humeurs écrivez-nous à :

comitepeaudelours@snpfen.org

Merci d'envoyer vos commentaires, vos articles à l'adresse suivante :

ONF
09320 Le Port

Il ne faut pas confondre : faire l'inventaire statistique de forêts de pure production et taire l'invention de forêts « purs produits statistiques »

Vers 2003 je crois, le monde forestier en émoi découvrait une augmentation notable de la surface forestière au travers des données de l'Inventaire Forestier National (IFN). Au même moment, par un phénomène de pure coïncidence, les agents de terrain passaient à l'annualisation de la fraction statistique à mesurer. C'est-à-dire qu'au lieu d'envoyer toutes les équipes d'une DIR (anciennement l'échelon de Montpellier, regroupant 20 départements du sud de la France, des Alpes aux Pyrénées) effectuer l'inventaire complet (environ 1500 points) d'un département, chaque équipe allait réaliser 10 % de l'inventaire sur son secteur de 2 ou 3 départements dans l'année. Ainsi les équipes de terrain étaient présentes en permanence sur tout le territoire et l'IFN pouvait espérer donner une évaluation statistique complète tous les 10 ans.

En effet, au lendemain de la tempête de 1999, l'état avait demandé un état des lieux des dégâts à l'IFN qui ne pouvait répondre que sur les départements qu'il était en train d'inventorier. Et comme nous mettions environ 13 ans à faire le tour de nos départements ... on n'était pas prêt d'évaluer l'ensemble des dégâts ! Un audit mis bon ordre à tout cela et nous voici sectorialisés.

Mais des questions subsistent, reprenons, il y a donc à peu près 10 ans fut imposé à l'IFN le passage à l'annualisation des résultats de ses travaux d'inventaire. Puisque le diable est dans les détails, examinons attentivement en quoi deux changements importants survenus subséquemment dans nos protocoles de levés ont pu occasionner une augmentation de la surface forestière en France :

- Pour déclarer un arbre recensable et donc pour le mesurer il ne lui a suffi brutalement plus que 23,5 cm de circonférence à 1m30 plutôt que 24,5 cm.

- Pratiquement tous les ligneux dépassants 6 m de hauteur devenaient potentiellement recensables.

Ainsi on s'est mis « à faire passer » des landes à prunelier, à genévrier, à bourdaine ou à aubépine en forêt, et à mesurer ces arbustes (autrefois ignorés) comme des essences forestières ...

La comparaison entre l'avant et l'après cette mesure a dû être compliquée. Mais nos ingénieurs ont pu se faire à cette impermanence toute Bouddhique puisque les protocoles changent tous les ans depuis !

La tendance de ces ajustements successifs vont parfaitement dans le sens de l'histoire diront certains. D'aucuns parleront de trahisons vis-à-vis des missions originelles de service public de l'IFN.

Par exemple, de nombreuses tentatives de simplification des mesures dendrométriques ont été expérimentées en 10 ans. Ce qui n'est pas fait pour simplifier la tâche de ceux qui veulent retrouver les arbres mesurés sur d'anciennes placettes. Mais le but de la direction fût atteint : des 6 équipes de terrains de 3 personnes d'une DIR d'antan il ne reste que 5 équipes de 2.

La centralisation étant également de mise dans nos services, la reconnaissance des spécificités des forêts du nord au sud et de la plaine à la montagne veulent être gommées. Ainsi en 2003 nous pouvions passer 4 heures à marcher en montagne hors sentier, sur 1000m de dénivelée pour aller simplement observer une lande sans faire la moindre mesure d'arbre. Ceci ayant été jugé luxueux, on n'observe presque plus de landes alpines.

En outre on ne lève plus de point si la pente dépasse 100%, on ne va plus à pied sur une placette située à plus de 200m de dénivelée hors sentier (ou bien à plus de 600 m de dénivelée sur sentier). Quoiqu'il arrive on ne doit pas dépasser 2 heures de marche pour accéder au point.

Mais ! Il ne va bientôt plus rester que les forêts de production au bord des pistes du centre de la France et des Landes à ce rythme là !

Est-ce encore en rapport avec la mission de l'Inventaire Forestier ou bien n'est-ce devenu que pure invention forestière dans des vues technico-politiques et financières, comme partout ailleurs ?

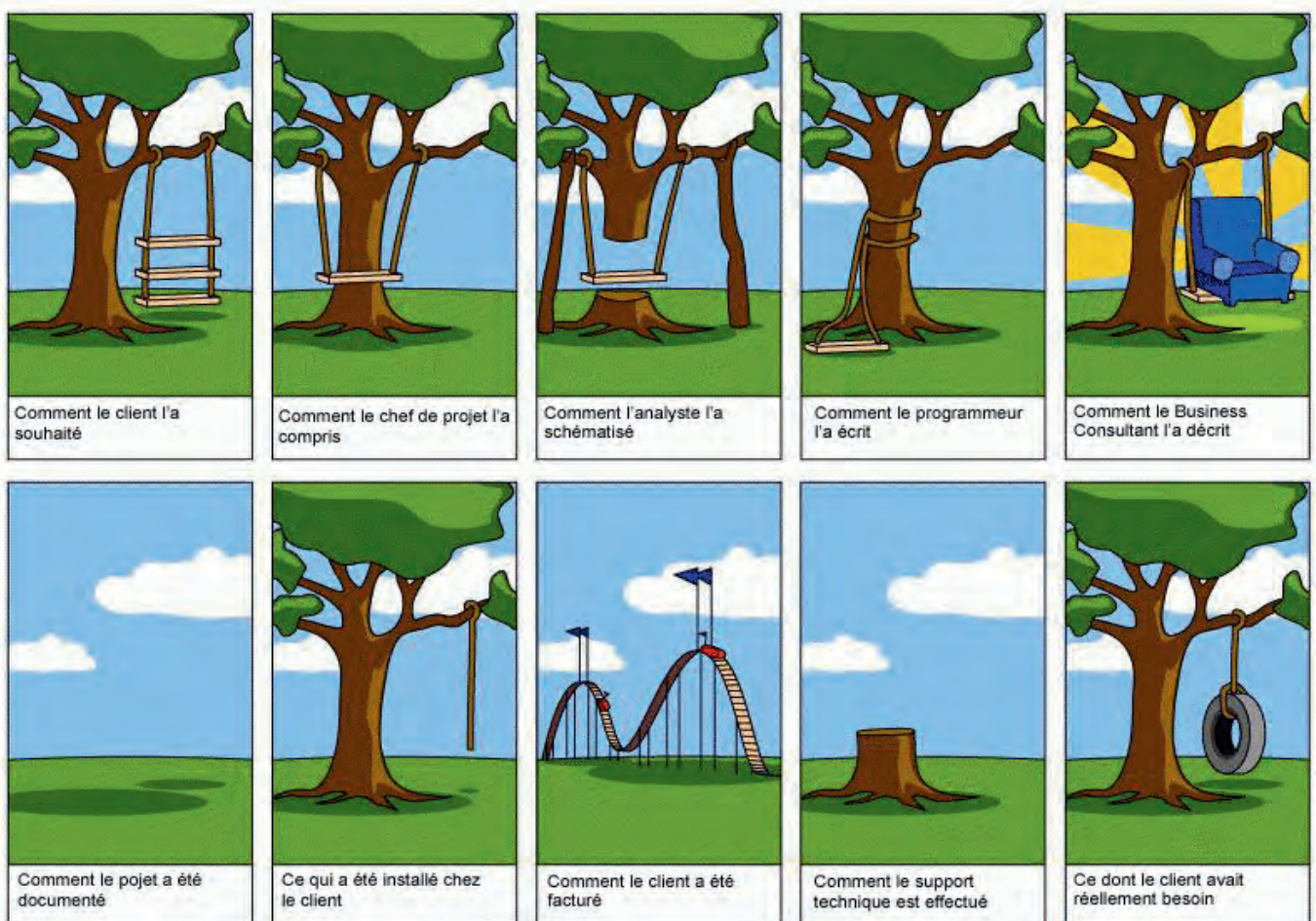
La transformation du vocabulaire, la mutation de la pensée

La transformation du monde du travail et sociétal, après les années 70, s'est réalisée en s'appuyant sur un changement sémantique orienté pour réduire la force politique et sociétale des syndicats et du monde du travail. L'article ci-dessous montre, avec l'exemple de quelques mots, comment cette transformation par les mots a opéré. Cet article permet aussi d'imaginer les conséquences de cette transformation.

Le philosophe Herbert Marcuse comprend dès les années 70 que des gens « travaille » le langage par le biais d'Officines, de Think Thank, de Cercles de Pensées pour faire passer dans les opinions publiques, par des effets de langage, de nouvelles façons de penser. Marcuse comprend (et vérifie Orwell 1984) que si vous voulez installer un système totalitaire il n'est plus besoin d'avoir forcément des armées qui défilent au pas cadencé ! Non il suffit d'abraser du langage les mots négatifs c'est-à-dire de positiver les choses car le cerveau, dans un réflexe de survie, élimine les mots négatifs : croissance négative, frappe chirurgicale...

L'inconscient ne retient pas le négatif car il a peur, car c'est anxiogène parce que la récession fait peur ! avec juste raison surtout s'il on est pauvre.

Le vocabulaire devient alors positif pour désigner le système : le «capitalisme» s'appelle dorénavant «le développement» et certains le rêve durable, on les comprend ! En quelques décennies la possibilité de nommer négativement le capitalisme disparaît; Et sans mots négatifs vous ne pouvez plus penser la contradiction ! Alors si l'on ne peut plus penser la contradiction nous ne sommes plus dans la démocratie...



Or c'est inquiétant car on y est pour de vrai !

Le remplacement des métiers par «compétence»

Le vocabulaire de «compétence» a envahi le monde professionnel, celui du monde de l'éducation, de l'associatif aussi: ce mot fait disparaître «qualification» or c'est exactement le contraire !

En 1971 le patronat français (devenu des entrepreneurs maintenant !) travaille à comment briser le pouvoir syndical avec comme solution rendre impensable la notion de métier et la remplacer par la compétence : or la compétence est «individuelle». La disparition des métiers est programmée mais avec cette disparition ceux sont aussi les «savoir-faire hérités» - les règles de métiers- qui accompagnent cette chasse et qui passent eux aussi à la trappe. Or les règles de métier sont l'essence même du dialogue et de la confrontation dans l'équipe de travail.

Fleurissent alors les slogans «les carrières s'est finies», «on va changer 50 fois de métiers» , «il faut s'adapter...»

La notion de métier, rendue impensable, est remplacée par le mot «compétence» c'est-à-dire cette capacité permanente de pouvoir s'adapter à des situations

de changement ce que l'on traduit par une soumission à une autorité... et par le concept «d'employabilité»; cela est donc très différent des savoir-faire hérités qui permettent les pratiques de métier. Mais avec ce concept d'employabilité l'on voit aussi arriver les mot «emplois, polyvalence». Le tour de passe-passe a opéré !!!

Cette valeur de «compétence», derrière la volonté politique de faire disparaître les métiers, permet aussi l'obéissance !!!

La question qui est posée est alors la suivante : comment syndicalement agréger des « compétences » pour qu'elles se battent ? c'est mission impossible !

L'évaluation pour le contrôle et l'obéissance

Le mot « évaluation » est un des mots phare de cette transformation. Pour Dejours l'évaluation est la modalité dominante de la domination ! Mais aujourd'hui la domination s'appelle le partenariat, alors l'idée de domination s'est effacée avec le temps.

Dans le réel les Gens ont tous besoin de parler de ce qu'ils font : cela s'appelle le besoin de reconnaissance pour avoir une Identité et ainsi exister dans la Cité ! Or l'évaluation n'est jamais une évaluation c'est un contrôle et le contrôle c'est le contraire d'une évaluation !

Le salarié, à qui est imposé une séance d'évaluation «entretien annuel de progrès» ! ne peut faire, comme le suggère l'intitulé de l'évaluation, que plus tous le temps et cela paraît normal de mettre de la bonne volonté pour progresser en y mettant du sien !

Bien sur les Gens y vont et les syndicats sont gênés

pour se défendre et déminer cette stratégie car on a tous envie de parler de notre travail : que l'on nous écoute au moins une fois, merde ! Une évaluation cela se passe différemment car c'est vous qui la bâtissez en tant qu'acteur en construisant et éditant un jugement sur vos actes et vous n'attendez pas qu'un type en face vous donne des cases à cocher !



De l'exploitation à la gestion des ressources humaines...

En gommant le négatif c'est aussi la dialectique et donc la Pensée qui sont abîmés ; C'est donc cette possibilité cruciale de ne plus pouvoir penser qui pourrait expliquer que nous soyons désemparés pour expliquer ce qui se passe aujourd'hui ! Depuis 1970 il n'y a plus de mot critique pour parler de l'exploitation ; que met-on à la place ? Décrivez l'exploitation ? Mais il n'y a plus de mot pour penser ces choses ; Or dans la vie de tous les jours on pense avec des mots et les mots à ma disposition cela s'appelle un VOCABULAIRE !

Aujourd'hui un «exploité» est un devenu un «défavorisé» et ce n'est pas la même chose. S'il y un Exploité il y a un Exploiteur ? mais la langue française ne possède pas le mot «défavoriseur» !

Or le défavorisé et l'exploité sont la même personne. Etre défavorisé est un état que l'on constate alors qu'être en situation d'exploité relève d'un processus ; Un processus on peut le penser !

Du conflit à la civilité...

La relation entre les syndicats et le patronat est devenu un «dialogue social» alors que c'est un «rapport de force». Le dialogue social ça fait plus civilisé !

A partir de 1980 le conflit est vu comme le repoussoir de la démocratie or sans conflit pas de démocratie alors même que le conflit est la condition de la démocratie !

De la hiérarchie au projet

Le mot «projet» est l'ennemi absolu parce qu'il transforme tout en marchandise et tue le désir. Il nous aliène à la répétition infinie des mêmes situations !!!!

Une femme comprend lorsque un homme a un désir d'elle mais elle comprend aussi celui qui a un projet sur elle !!! Le désir c'est ce qui est instituant, c'est ce qui suppose la négociation, c'est ce qui suppose l'échec, l'hésitation, la créativité...

Le projet définit les étapes d'un processus et de savoir comment ça va se passer.

... Le «projet» est au hit-parade des mots insoupçonnables et des aliénations merveilleusement positives ancrées au plus profond de nos convictions.

Le «PROJET», est le coeur de la nouvelle culture capitaliste.

Le « projet » apprend à travailler seul, à viser une production, c'est à dire à réaliser un produit. Le projet détruit le temps et le long terme. Il a un début et surtout une fin. Il est remplaçable par un autre. Pour le pouvoir (très friand des projets), il transforme des relations politiques en relations marchandes car il permet d'acheter des prestations-produit en les déguisant en démarches. En management, «projet» remplace «hiérarchie»

Avec l'envahissement de la culture du « projet », depuis une vingtaine d'années, le capitalisme révèle le coeur de son idéologie : une société qui n'a plus de projet (de transformation sociale vers toujours plus d'égalité) et dont la volonté politique semble se résigner au règne de la marchandise pour cause de

concurrence,

de mondialisation, et d'écroulement des socialismes «réels», qui ne cesse de demander à ses citoyens (et surtout aux plus pauvres privés d'avenir) de se projeter, de faire des projets, (des micro-projets d'adaptation).

Une société qui ne se projette plus dans l'avenir mais aménage à l'infini le présent de la marchandise dans un capitalisme pour seul horizon dispense des miettes de futur sous forme de micro-projets où chacun devient petit capitaliste de sa vie.

S'engager dans un « projet » c'est manifester

son dynamisme, son esprit d'initiative, son adhésion à ce système compétitif et parcellisé... ce n'est pas critiquer, ni militer, ni douter. Le « projet humanitaire » remplace le combat politique... » dictionnaire des mots Scop le Pavé

Conclusion

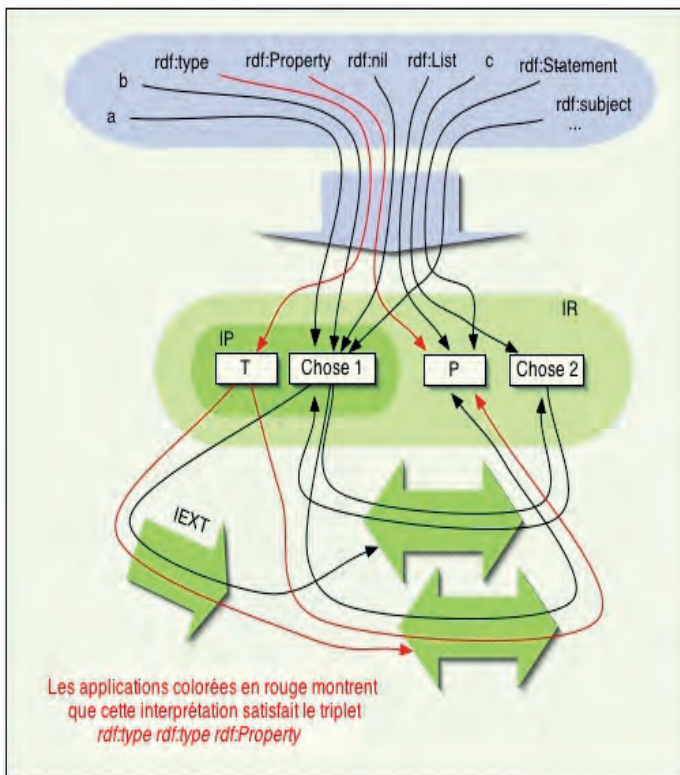
D'autres mots ont envahi notre langage quotidien et sont issus de cette transformation orientée : contrat, objectif, performance, collaborateur, qualité, gouvernance, mérite,

cible, emplois,... C'est une lente intoxication par «imbibation invisible et journalière». C'est un langage de la domination et de l'altération de la Personnalité et de l'Identité : «des mots qui ne permettent plus de penser la réalité, mais simplement de nous y adapter en l'approuvant à l'infini. Des «concepts opérationnels» qui nous font désirer le nouvel esprit du capitalisme, même quand nous pensons naïvement le combattre.

Notre langage est doucement fasciste, si l'on veut bien comprendre le fascisme comme l'élimination de la contradiction» scop le pavé

Il appartient au monde syndical de retrouver son propre langage, sa propre Identité.

<http://www.franceculture.fr/2014-12-30-introspection-dix-intellectuels-explorent-la-crise-en-nous>
Ecouter l'interview de Franck Lepage



Faut du gazole dans la bagnole
La carte bleue dans la chatte
Faut de la dinde pour Noël
Faut bronzer pendant les vacances
Faut du forfait faut du forfait
Pour oublier la solitude
Faut des gronsesses à la télé
Ouais faut des pilules pour bander
Faut du gazon dans les tabacs
Il faudrait arrêter de fumer
La salle de sport sur des machines
Faut s'essouffler faut s'entraîner

Faut marcher dans les clous
Faut pas boire au volant
Faut dépenser les p'tits sous
Faut du réseau pour les enfants
Faut ressembler à des guignols
Faut que tu passes à la télé
Pour rentrer dans les farandoles de ceux qui ont le blé

J'me ballade dans les grandes surfaces
J'ai pas assez mais faut payer
Je cours au gré des accessoires et des conneries
illimitées
Les gens parlent mal, les gens sont cons
Au moins tout aussi con que moi
A ce faire mettre, à se faire baiser
Sur de se faire enfanter
Des bébés par des hologrammes
Des mots d'amour par satellite
Mais ces connards ils savent pas lire
Ils savent même pas se nourrir
Des OGM dans les biberons
Ouais c'est tant mieux ça fera moins con
Quant ils crèveront en mutation
Des grippes porcines sur des cochons

Oh l'homme ne descend pas du singe il descend plutôt
du mouton
Oh l'homme ne descend pas du singe il descend plutôt
du mouton
Faut marcher dans les clous
Faut pas boire au volant
Faut dépenser ses p'tits sous

J'accuse

Chanson de Damien Saez

Faut du réseau pour tes enfants
Faut ressembler à des guignols
Faut passer à la télé
Pour rentrer dans les farandoles de ceux qui font le blé

Paraît qui faut virer des profs
Et puis des travailleurs sociaux
Les fonctionnaires qui servent à rien
Les infirmières à mille euros
Faut que sa rapporte aux actionnaires
La santé et les hôpitaux
Va te faire soigner en Angleterre
Va voir la gueule de leur métro
Faut qu'on se fasse une raison
On a loupé nos transactions
On s'est laissé prendre le cul
Par nos besoins, nos religions
Il faut foutre la portable au chiottes et des coups de
pioches dans la télé
Faut mettre les menottes à chaque présentateurs du JT

J'accuse
Au mégaphone dans l'assemblée
J'accuse
J'accuse
J'accuse
Au mégaphone dans l'assemblée

Faut du gazole dans la bagnole
La carte bleue dans la chatte
Faut de la dinde pour Noël
Faut bronzer pendant les vacances
Faut du forfait faut du forfait
Faudrait de l'herbe dans les tabacs
La salle de sport sur des machines
Faut s'essouffler faut s'entraîner
J'me ballade dans les grandes surfaces
J'ai pas assez mais faut payer
Je cours au gré des accessoires et des conneries
illimitées
J'me ballade dans les grandes surfaces
J'ai pas assez mais faut payer
Je cours au gré des accessoires et des conneries
illimitées

Hééé...

BULLETIN D'ADHESION

NOM Prénom

Adresse postale complète (n° et rue, s'ils existent)

.....

Tél Mel Date de naissance

Grade

Travail à temps partiel : pourcentage à préciser

.....

Ce bulletin est à renvoyer accompagné de la cotisation à :

Pascale ROBERT 42 rue des Flûtes Agasses 25000 BESANCON

• Tél : 03 81 82 19 81

Vous pouvez également régler votre cotisation de manière fractionnée avec le prélèvement automatique. Téléphoner au Trésorier Régional, **Pascal Lapine** qui vous enverra l'imprimé nécessaire.

L'adhésion n'est effective qu'après le versement de la cotisation ou signature de l'autorisation de P.A.C. Pour le prélèvement automatique : Timbre mensuel = cotisation/12 Prélèvement = cotisation/Nombre de prélèvements

ATTENTION : Libellez votre chèque à l'ordre de SNUPFEN

Dans le classement annuel publié vendredi 28 novembre 2014 par le magazine économique "Bilan", 49 Français installés en Suisse figurent parmi les 300 plus grosses fortunes du pays. La fortune cumulée de ces 300 familles et personnes les plus riches de Suisse en 2014 a grimpé en 2014 à 559 milliards d'euros, une augmentation de 44 milliards (+4,1%). Les 49 Français, installés en Suisse pour bénéficier d'un régime fiscal plus favorable que dans leur pays d'origine, représentent un patrimoine global de 45,7 milliards d'euros.

NDLR : Que la vie est dure en ces temps de crise où le pouvoir d'achat ne baisse pas pour tous ...

http://www.francetvinfo.fr/economie/suisse-49-francais-parmi-les-300-plus-grosses-fortunes-du-pays_757251.html#xtor=AL-67

SNUPFEN - COTISATIONS 2015

Catégorie	Cotisation	Catégorie	Cotisation
Adj Adm	132 euros	CTF	228 euros
CDF,	144 euros	Att Adm	264 euros
Adjoints		CATE, IAE	276 euros
Adm P2	156 euros	Att Princ	300 euros
Adj Adm P1	168 euros	IDAE,	348 euros
TF	180 euros	IGREF	420 euros
SACN	192 euros	ICGREF,	420 euros
TPF, SACS	204 euros	IGGREF	
SACS			

Stagiaires 50 % de la cotisation du grade. Retraités : 50 % de la cotisation du dernier grade.

Temps partiel : cotisation du grade X % de temps travaillé. Salariés de droit privé : 0,75% du salaire net.

Agents non imposables sur le revenu (hors avantages liés aux placements) : 34 % de la cotisation du grade (fournir copie de l'avis d'imposition).

Rappel : 66 % des cotisations syndicales sont déductibles du montant des impôts

Joyeux Noël quand même !

